

AVIS PUBLIC

CHANGEMENT DE LIEU POUR LA TENUE DE LA VENTE D'IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES DU 7 OCTOBRE 2020

Aux citoyens des municipalités de la Municipalité Régionale de Comté du Granit

AVIS PUBLIC est, par la présente donné par la soussignée, Sonia Cloutier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité Régionale de Comté du Granit, que la MRC modifie le lieu où devait être tenue la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales et scolaires du 7 octobre 2020 à 10 h.

CONSIDÉRANT que le 3 septembre 2020 la MRC du Granit a publié un avis public annonçant que la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales et scolaires devait être tenue le 7 octobre 2020 à 10 h à la salle Sommet étoilé de la MRC du Granit;

CONSIDÉRANT que le nombre de questions et de manifestations d'intérêts reçues par la MRC du Granit concernant cette vente permet d'anticiper une participation significativement supérieure aux années précédentes;


CONSIDÉRANT que la MRC du Granit considère essentiel de respecter les exigences du Gouvernement provincial en matière de distanciation sociale dans le contexte de la Covid-19 afin d'assurer la protection de ses employés et du public en général;

CONSIDÉRANT que le présent avis public a été publié sur le site internet de la MRC du Granit, sur sa page Facebook de même qu'au babillard de la MRC du Granit où devait initialement être tenue la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales et scolaires;

EN CONSÉQUENCE

La MRC du Granit informe toutes les personnes intéressées que la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales et scolaires du 7 octobre 2020 à 10 h sera tenue à la salle J-Armand Drouin à l'hôtel de ville de Lac-Mégantic située au 5527, rue Frontenac à Lac-Mégantic.

Donné à Lac-Mégantic, ce 6 octobre 2020.


Sonia Cloutier
Directrice générale
Secrétaire-trésorière